Nations Unies A/74/237

Assemblée générale

Distr. générale
26 juillet 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session
Point 24 de l'ordre du jour provisoire
Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition

Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport met en lumière le rôle essentiel d'une approche durable des systèmes alimentaires dans l'élimination de la pauvreté, de la faim et de la malnutrition sous toutes ses formes, la promotion de modes de production et de consommation durables, le règlement des problèmes que posent l'urbanisation, l'absorption de la main-d'œuvre jeune et la réduction de l'incidence des systèmes alimentaires sur la biodiversité, les ressources naturelles et le climat. La promotion de l'élaboration de systèmes alimentaires qui soient inclusifs, axés sur la nutrition, durables, respectueux de l'écosystème et du climat et résilients est un défi qui exige une action dans l'ensemble du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le rapport met en évidence le ralentissement ou le recul observés dans la réalisation de l'objectif de développement durable 2 et d'autres objectifs connexes et propose une définition des systèmes alimentaires qui va au-delà des chaînes de valeur pour englober les environnements alimentaires qui façonnent les actions de tous les acteurs. Une perspective des systèmes alimentaires est adoptée pour recenser les problèmes clefs dans la promotion d'une nutrition améliorée et de régimes alimentaires sains, l'adoption de systèmes alimentaires plus inclusifs, l'amélioration de la viabilité grâce à la réduction des pertes alimentaires et le renforcement de la résilience face aux changements climatiques. Le rapport fait également le point sur les importantes initiatives de partenariat visant à accroître l'efficacité de l'action collective et à mobiliser les moyens de mise en œuvre pour améliorer les systèmes alimentaires.

* A/74/150.

19-12805X (F)

Merci de recycler

I. Introduction

1. Dans sa résolution 73/253 sur le développement agricole, la sécurité alimentaire et la nutrition, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-quatorzième session, un rapport sur l'application de la résolution et demandé aux organismes des Nations Unies compétents, agissant dans les limites de leur mandat et de leurs moyens, de veiller à ce que nul ne soit laissé pour compte et qu'aucun pays ne soit oublié lors de l'application de la résolution.

2. En fournissant des informations et des mises à jour annuelles sur les efforts mondiaux déployés pour atteindre les objectifs convenus sur le plan international en matière de développement agricole, de sécurité alimentaire et de nutrition, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030, le présent rapport tient compte des contributions de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Programme alimentaire mondial (PAM), du Fonds international de développement agricole (FIDA), du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, de l'Agence internationale de l'énergie atomique, de l'Organisation mondiale du commerce, du secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, du Comité permanent de la nutrition et de l'initiative *Renforcer la nutrition*. Le rapport s'appuie également sur des contributions au forum politique de haut niveau pour le développement durable et sur d'autres sources, y compris le Département des affaires économiques et sociales.

II. Vue d'ensemble

3. Le programme de développement durable à l'horizon 2030 inscrit l'éradication de la pauvreté et de la faim parmi ses priorités fondamentales et définit les systèmes agricoles et alimentaires viables comme étant des moteurs essentiels du développement durable. Les données les plus récentes montrent qu'au regard de plusieurs indicateurs, le monde n'est pas en bonne voie pour atteindre l'objectif de développement durable 2 – Faim zéro – et d'autres cibles liées à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Les conflits et les crises prolongées participent de manière déterminante à la perte de l'élan, mais il en est de même de la faiblesse des interventions politiques, dans les régions où l'action en faveur d'un changement transformateur et sans exclusive est la plus nécessaire. L'objectif 2, et tous les éléments auxquels il est étroitement lié dans l'ensemble du Programme 2030, appelle à des actions intégrées et intersectorielles qui favorisent l'élaboration plus dynamique, plus inclusive et plus durable des systèmes alimentaires. En particulier, cet objectif met l'accent sur le rôle essentiel que l'investissement, la technologie et les partenariats peuvent jouer au sein des petites entreprises de production et avec les petits producteurs dans l'accélération de l'élimination de l'extrême pauvreté, de la faim et de la malnutrition et dans la réduction des pressions exercées par les systèmes alimentaires sur les ressources naturelles, y compris la diversité biologique, et sur le climat.

4. Compte tenu des données disponibles, le présent rapport comprend un examen des progrès accomplis dans la réalisation des cibles de l'objectif de développement durable 2 et d'autres objectifs connexes. Relever les défis posés par l'objectif 2 envisagé dans une perspective globale est une entreprise d'équilibrage complexe, comportant plusieurs objectifs concurrents : assurer un approvisionnement alimentaire suffisant

pour nourrir 10 milliards de personnes d'ici à 2050[1] ; garantir la continuité de l'emploi aux 28 % de la population directement ou indirectement employée par le secteur agricole ; réduire les 25 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre issues de l'agriculture[2] ; réduire les 70 % de prélèvements d'eau mondiaux résultant de l'agriculture[3] ; protéger les terres et les sols utilisés pour les cultures et les pâturages, qui représentent 37 % de la surface terrestre du globe[4].

5. Une perspective globale est nécessaire pour déterminer la manière dont les différentes cibles se complètent et pour repérer les possibilités de synergie et évaluer les compromis entre les divers objectifs. Pour présenter cette perspective, le rapport met l'accent sur des systèmes alimentaires favorisant une approche axée sur le développement qui vise à éliminer la pauvreté et la faim et à améliorer la nutrition et la sécurité alimentaire tout en promouvant l'agriculture durable et la protection de la diversité biologique. Dans ce contexte, l'expression « systèmes alimentaires » est définie dans un sens large, reliant la production, la consommation et la durabilité, et appelant l'attention sur le rôle crucial des environnements alimentaires dans la fourniture d'informations et de ressources et dans l'élaboration de politiques, de réglementations et de mesures d'incitation qui guident tous les acteurs du système alimentaire dans les processus de prise de décisions.

III. Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de développement durable 2 et des objectifs et cibles connexes

6. Selon les nouvelles données relatives à 2018, la faim dans le monde a augmenté pour la troisième année consécutive, après des décennies de baisse constante. On estime que 821 millions de personnes – environ une personne sur neuf dans le monde – étaient sous-alimentées en 2018, suivant le taux de prévalence de la sous-alimentation (indicateur relatif à l'objectif de développement durable 2.1.1)[5]. Bien que le taux de sous-alimentation soit demeuré relativement stable à l'échelle mondiale, ce taux est en hausse dans presque toutes les régions d'Afrique et d'Amérique du Sud. L'Afrique demeure le continent ayant la plus forte prévalence de sous-alimentation, qui touche un cinquième de la population (plus de 256 millions de personnes). Un deuxième indicateur de suivi des objectifs de développement durable (indicateur relatif à l'objectif 2.1.2) a été adopté en 2019 pour estimer la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave sur la base de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue. Y compris toutes les personnes touchées par des niveaux de malnutrition modérée ou sévère, on estime que plus de 2 milliards de personnes n'ont pas accès à une alimentation saine, nutritive et suffisante.

---

[1] Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), *L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture : Parcours alternatifs d'ici à 2050*, 2018.

[2] Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Global Warming of 1.5°C: Summary for Policymakers*, 2018.

[3] Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau/ONU§Eau, *The United Nations World Water Development Report 2018: Nature-Based Solutions for Water,* 2018.

[4] Voir www.fao.org/economic/ess/environment/data/en/.

[5] FAO, Fonds International de développement agricole (FIDA), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Programme alimentaire mondial (PAM) et Organisation mondiale de la Santé (OMS), *The State of Food Security and Nutrition in the World 2019: Safeguarding against Economic Slowdowns and Downturns*, 2019.

7. En 2015, un nouveau-né sur sept, soit 20,5 millions de bébés dans le monde, souffrait d'insuffisance pondérale à la naissance ; cette proportion n'a pas changé depuis 2012[6]. Bien que l'hypotrophie nutritionnelle ait diminué dans presque toutes les régions depuis 2000, un enfant sur cinq de moins de 5 ans (149 millions d'enfants) en souffrait en 2018. À l'échelle mondiale, 49 millions d'enfants âgés de moins de cinq ans, soit 7,3 % du total, ont souffert de malnutrition aiguë ou d'émaciation en 2018, condition généralement causée par un apport limité en nutriments et par une infection qui réduit la capacité du corps d'absorber les nutriments issus de l'alimentation.

8. Alors que plus de 821 millions de personnes n'ont pas assez de nourriture, d'après les estimations, un tiers de la population mondiale sera en surpoids ou obèse d'ici à 2030. La prévalence mondiale de l'excès pondéral chez les enfants de moins de 5 ans n'a connu aucune amélioration depuis que la cible mondiale « pas d'augmentation du pourcentage d'enfants en surpoids » a été approuvée par l'Assemblée mondiale de la Santé en 2012. À l'échelle mondiale, 5,9 % des enfants âgés de moins de 5 ans (soit 40,1 millions d'enfants) étaient en surpoids en 2018 contre 5,5 % en 2012. Alors que l'Asie et l'Afrique avaient la plus faible prévalence de surpoids en 2018 (5,2 % et 4,9 % respectivement), du fait de l'importance de leurs populations, ces deux régions comptaient près des trois quarts des enfants en surpoids âgés de moins de 5 ans dans le monde (46,9 % en Asie et 23,8 % en Afrique). La plus forte prévalence de la surcharge pondérale a été enregistrée en Océanie, où 1 enfant sur 10 (9,1 %) était touché[7].

9. La faim a augmenté dans de nombreux pays dont l'économie a ralenti ou s'est contractée, en particulier au cours de la période 2011-2017. Sur les 77 pays ayant connu une montée de la faim, 65 ont vu leur économie ralentir ou se contracter et 44 de ces 65 pays sont des pays à revenu intermédiaire, dont 32 se trouvent en Afrique, 17 en Asie et 11 en Amérique latine et dans les Caraïbes.

10. Entre 1990 et 2015, des progrès ont été accomplis dans la réduction de l'extrême pauvreté à l'échelle mondiale, mais les faits montrent que les progrès se sont sensiblement ralentis ces dernières années et que l'objectif de faire baisser l'extrême pauvreté en dessous de 3 % d'ici à 2030 est incertain[8]. La situation est particulièrement difficile en Afrique subsaharienne, où le nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté est passé de 278 millions en 1990 à 413 millions en 2015, et où les tendances actuelles donnent à penser que la pauvreté continuera de toucher plus de 400 millions de personnes en 2030[9]. Malgré une urbanisation rapide, l'extrême pauvreté demeure disproportionnellement et majoritairement rurale[10] et la transformation économique inclusive des zones rurales présente toujours une importance capitale pour la réduction des niveaux globaux de pauvreté, de faim et de malnutrition[11]. Qu'il s'agisse de producteurs agricoles ou de travailleurs employés dans l'agriculture ou exerçant des activités qui y sont étroitement liées, les pauvres des zones rurales dépendent de l'agriculture pour subvenir à leurs besoins et doivent accéder à des ressources naturelles et à la biodiversité pour s'assurer une sécurité alimentaire et des

---

[6] Ibid.

[7] FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS, *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2018 : Renforcer la résilience face aux changements climatiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition*, 2018.

[8] Groupe de la Banque mondiale, *Poverty and Shared Prosperity 2018: Piecing ensemble la pauvreté Puzzle,* 2018.

[9] Ibid.

[10] Ibid.

[11] DA, *Rural Development Report 2016: Fostering Inclusive Rural Transformation*, 2016; et FAO, *The State of Food and Agriculture: Leveraging Food Systems for Inclusive Transformation*, 2017.

moyens de subsistance. Dans le même temps, l'évolution des régimes alimentaires des consommateurs changent la nature des liens entre milieu urbain et milieu rural.

11. Dans les pays en développement, la part prédominante des aliments consommés par ceux qui souffrent de faim et de pauvreté, tant dans les zones urbaines que rurales, provient de chez les petits producteurs et agriculteurs ruraux[12]. Il est essentiel de renforcer la capacité de résistance et d'adaptation de ces producteurs et agriculteurs pour inverser la tendance à la hausse de la faim tout en réduisant le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Il y a quelque 570 millions d'exploitations agricoles familiales dans le monde entier, dont 475 millions (soit plus de 2,5 milliards de personnes) ont une superficie de moins de 2 hectares[13]. Environ 500 millions de personnes travaillent dans le pastoralisme, utilisant près d'un quart de la surface terrestre, essentiellement des terres qui autrement ne pourraient pas être utilisées de manière productive[14]. Plus de 370 millions d'autochtones vivent dans sept régions et 90 pays et endurent des conditions les plus extrêmes de la planète. Leurs systèmes alimentaires ont survécu grâce à des techniques de gestion territoriale qui tiennent compte des réserves des écosystèmes en produits alimentaires, tout en préservant la biodiversité. La pêche artisanale, qu'on trouve dans presque tous les pays, représente plus de la moitié de la production totale, en quantité et en valeur, et emploie la majorité des personnes travaillant dans le secteur de la pêche. Les femmes représentent environ 50 % de la main-d'œuvre des entreprises de pêche artisanale, en particulier dans la transformation et le commerce[15].

12. La diversité biologique dans l'alimentation et l'agriculture est indispensable à la sécurité alimentaire, au développement durable et à la prestation de nombreux services écosystémiques essentiels. Près de 1 million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction, dans quelques décennies pour certaines d'entre elles ; ce chiffre est aujourd'hui plus élevé que jamais dans l'histoire de l'humanité[16]. Les principales composantes de la biodiversité dans l'alimentation et l'agriculture sur le plan de la génétique, des espèces et des écosystèmes sont également en baisse[17]. À la fin de 2018, 60 % des races locales de bétail étaient menacées d'extinction dans les 70 pays qui disposaient de données sur les risques, tandis que la situation est demeurée inconnue pour les deux tiers de ces races. Sur les 600 espèces végétales cultivées pour la production alimentaire, 9 espèces représentaient 66 % du total de la production agricole, et moins de 200 affichaient des niveaux de production élevés à l'échelle mondiale. Les systèmes d'économie circulaire sont un moyen de lutter contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition, tout en protégeant les écosystèmes vitaux.

13. Les mesures de conservation ex situ des ressources génétiques végétales et animales sont en augmentation, mais de nombreuses lacunes en matière de couverture demeurent. À la fin de 2018, les stocks mondiaux de matières phytogénétiques conservés dans des banques de gènes dans 99 pays et 17 centres régionaux et internationaux ont augmenté de 1,8 % par rapport à l'année précédente. En ce qui

[12] FIDA, *Rapport sur le développement Rural 2016*.

[13] S. K., Jakob Skoet, J., and Terri Raney, « The number, size, and distribution of farms, smallholder farms, and family farms worldwide », *World Development*, vol. 87, p. 16 à 29.

[14] Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, « Sustainable Pastoralism and the Post 2015 Agenda », 2015.

[15] FAO, *La situation mondiale des pêches et de l'Aquaculture 2016 : contribuer à la sécurité alimentaire et à la nutrition de tous*.

[16] Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, *Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services*, 2019.

[17] FAO, *État de la biodiversité mondiale pour l'alimentation et l'agriculture*, 2019.

concerne les animaux, les matières stockées suffisent à reconstituer à peine 1 % des espèces locales existantes en cas d'extinction.

14. Les pêcheries et l'aquaculture sont une source essentielle d'aliments nutritifs et de protéines. Mondialement, près de 3,2 milliards de personnes obtiennent 20 % de leur consommation quotidienne de protéines animales des produits de la pêche, assurant ainsi environ 5,6 millions d'emplois dans le monde[18]. Toutefois, la part des stocks de poissons marins qui sont encore à un niveau biologiquement viable a diminué, passant de 90 % en 1974 à 66,9 % en 2015. Si la tendance actuelle de l'utilisation non durable des ressources marines n'est pas inversée, la capacité des océans et des mers de fournir de la nourriture pour les générations futures sera gravement compromise. La pêche illicite, non déclarée et non réglementée demeure l'une des menaces les plus graves pour les écosystèmes marins et pour les actions visant à préserver la biodiversité marine et entraîne souvent l'effondrement des pêcheries locales, la pêche artisanale dans les pays en développement s'avérant particulièrement vulnérable. Malgré l'attention accrue accordée récemment à la lutte contre ce phénomène, quelque 30 % des pays continuent de signaler un niveau faible à moyen de mise en œuvre des principaux instruments internationaux visant à lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée[19].

15. Les écosystèmes terrestres contribuent de manière déterminante au développement durable. Les forêts soutiennent une vaste gamme d'industries, créent des emplois et des revenus et constituent une source de nourriture, de médicaments et de carburants pour plus de 1 milliard de personnes. Les montagnes fournissent de 60 à 80 % de l'eau douce du monde. Le sol est le fondement du développement agricole et contient au moins un quart de la biodiversité mondiale, mais les écosystèmes terrestres sont aujourd'hui confrontés à des pressions constantes et sans précédent. Plus d'un cinquième de la superficie totale des terres de la planète a subi une dégradation, en grande partie à cause de processus anthropiques, tels que la désertification, l'expansion des terres cultivées et l'urbanisation. Entre 2000 et 2015, la part de la superficie des forêts dans le monde est tombée de 31,1 % 30,7 %[20]. La disparition des forêts peut compromettre les moyens de subsistance des communautés rurales, entraîner la libération de dioxyde de carbone dans l'atmosphère et causer une perte de la biodiversité et une dégradation des terres. Bien que la superficie forestière mondiale soit en baisse, les pertes forestières se sont ralenties d'environ 25 % entre 2010 et 2015 par rapport à la période 2000-2005[21].

IV. Débat thématique : accélérer la réalisation de l'objectif de développement durable 2 et des objectifs et cibles connexes grâce à une démarche axée sur les systèmes alimentaires

16. L'objectif de développement durable 2 et ses objectifs et cibles connexes sont reliés par un ensemble complexe d'objectifs, de dispositions et de besoins interdépendants qui s'étend sur tout le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Une perspective axée sur les systèmes alimentaires présente un grand

[18] FAO, *La situation mondiale des pêches et de l'Aquaculture : Atteindre les objectifs de développement durable,* 2018.

[19] FAO, « SDG indicator 14.6.1: illegal, unreported unregulated fishing », 2019, accessible à l'adresse http://www.fao.org/sustainable-development-goals/indicators/1461/en/.

[20] FAO, « SDG Indicator 15.1.1 - Forest area (as a percentage of total land area) », 2019, accessible à l'adresse http://www.fao.org/sustainable-development-goals/indicators/1511/en/.

[21] FAO, « SDG Indicator 15.2.1 – rogress towards sustainable forest management », 2019, accessible à l'adresse http://www.fao.org/sustainable-development-goals/indicators/1521/en/.

avantage en offrant un cadre commun dans lequel les questions de pauvreté, de faim et de malnutrition sous toutes ses formes qui touchent l'ensemble du continuum rural-urbain peuvent être envisagées dans leurs relations avec l'inégalité entre les sexes, l'exclusion sociale et la persistance ou l'accroissement des inégalités, tout en mettant en évidence les effets de la dégradation de l'environnement, des changements climatiques et des phénomènes météorologiques extrêmes et des crises et des conflits. Une optique axée sur les systèmes alimentaires peut aider à concentrer l'attention sur l'interaction entre les politiques relatives aux terres, à l'eau, à l'énergie et à l'alimentation et sur les possibilités de synergie et de compromis entre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux. À titre d'exemple, l'accès des femmes aux terres et aux autres ressources productives est un élément important de l'élimination de la pauvreté, de la faim et de toutes les formes de malnutrition. De nombreux rapports récents ont souligné la nécessité de transformer les systèmes alimentaires de façon radicale afin de promouvoir le type de changement structurel requis pour la réalisation des objectifs de développement durable[22].

Définition des systèmes alimentaires

17. Les systèmes alimentaires englobe les divers acteurs publics et privés (agriculteurs, transformateurs, grossistes, distributeurs, annonceurs, agents de commercialisation, responsables de la réglementation et détaillants) et leurs activités interdépendantes dans la production, l'assemblage, la transformation, la distribution, la réglementation, la consommation et l'élimination des produits alimentaires provenant de l'agriculture, de la foresterie ou de la pêche, ainsi que l'ensemble des environnements économiques, sociaux et naturels dans lequel elles s'inscrivent[23]. Ces acteurs ont une influence sur le choix des denrées alimentaires qui sont produites et sur la manière dont elles sont produites, transformées, distribuées, commercialisées et consommés. Ils agissent dans l'ensemble du côté offre du système alimentaire.

18. Chaque système alimentaire englobe également les environnements alimentaires, à savoir les entourages, les possibilités et les conditions physiques, économiques, politiques, socioculturels et environnementaux qui influent sur les choix que font les gens en matière d'alimentation et de boisson. Par environnements alimentaires on entend notamment la distance qui sépare des marchés, ou l'accès physique, la publicité et la commercialisation des aliments, la réglementation de la commercialisation des produits alimentaires, la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, l'étiquetage des composants, les allégations de santé, la promotion, les prix des denrées alimentaires, la fourniture d'aliments aux écoles et dans d'autres contextes, la disponibilité alimentaire et la fiscalité, les politiques commerciales et autres ayant une incidence sur la disponibilité, le prix et la qualité des aliments[24]. Les environnements alimentaires influent sur l'offre et la demande et ont des conséquences considérables pour les sociétés, les économies et l'environnement[25].

19. Enfin, les consommateurs sont une composante essentielle de tous les systèmes alimentaires. Les valeurs qu'ils portent, leurs revenus, leur situation sociale, leur culture, leur savoir et leur accès à l'information, leurs préférences et leurs croyances

---

[22] FIDA, *Rapport sur le développement rural 2016 ;* FAO, La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : Mettre les systèmes alimentaires au service d'une transformation rurale inclusive ; Rapport 2015 sur les pays les moins avancés : Transformer l'économie rurale (publication des Nations Unies, numéro de vente : F 15. II. D 7) ; C. Peter Timmer, « Managing Structural Transformation: A Political Economy Approach », 2014.

[23] FAO, « Sustainable Food Systems: Concept and Framework », 2018.

[24] Vivica I. Kraak et al. « An accountability framework to promote healthy food environments », *Public Health Nutrition*, vol. 17, nº 11 (2014), p. 2467 à 2483.

[25] Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, *Gestion durable des forêts au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition*, juin 2017.

contribuent considérablement à la décision qu'ils prennent d'acheter ou de consommer des aliments (souvent désignée sous le titre de « demande alimentaire ») et à l'exercice de leur droit fondamental à une alimentation adéquate. Un élément central des objectifs de développement durable est l'obligation et la volonté de veiller à ce que toute personne jouisse de la sécurité alimentaire, se nourrisse et puisse s'épanouir.

Possibilités offertes et difficultés à surmonter pour promouvoir le développement durable des systèmes alimentaires

Mettre les systèmes alimentaires au service de la nutrition

20. L'adoption de systèmes alimentaires efficaces qui assurent de manière fiable une alimentation sûre, nutritive, satisfaisante, à un prix abordable, est essentielle à la lutte contre la faim, mais la garantie de l'accès à l'énergie alimentaire ne constitue pas actuellement un objectif suffisant. Une alimentation saine est essentielle pour protéger les personnes contre toutes les formes de malnutrition, ainsi que contre les maladies non transmissibles connexes, comme le diabète, les maladies cardiaques, les accidents vasculaires cérébraux et certaines formes de cancer[26]. Selon les recherches, les régimes alimentaires sains sont essentiels pour améliorer la nutrition tout au long de la vie et réduire la charge de morbidité. Ces régimes comblent les besoins nutritionnels des personnes en leur fournissant suffisamment d'aliments sains et diversifiés pour leur permettre de mener une vie active et de réduire les risques de maladie. Un régime sain comprend des fruits, des légumes, des fruits à coque et des céréales complètes ; il est à faible teneur en graisses (en particulier en graisses saturées) et en sucres et en sel[27]. Il fait en sorte que les besoins en nutriments essentiels soient satisfaits, une attention spéciale étant accordée au sexe, à l'âge, à l'activité physique et à l'état physiologique de chaque personne en particulier.

21. Les systèmes alimentaires du monde entier subissent actuellement des transformations rapides, sous l'effet de la croissance démographique, de l'urbanisation, de la hausse des revenus, de la mondialisation et de l'intégration croissante des chaînes de valeur et des changements climatiques et de l'augmentation des phénomènes extrêmes qui en résulte. Certaines de ces transformations ont des retombées positives, notamment la disponibilité des aliments toute l'année, l'accès à divers produits alimentaires et l'amélioration de la sécurité sanitaire et de la durabilité des aliments, mais il semble que ces transformations ont également contribué à faire baisser la qualité de l'alimentation dans de nombreux pays. Notamment, les aliments à forte teneur énergétique hautement transformés, qui sont souvent très pauvres en micronutriments, sont facilement accessibles, souvent moins coûteux et plus commodes à consommer que les aliments frais plus riches en éléments nutritifs[28].

22. Pour assurer une alimentation saine, il faudra intervenir dans l'ensemble des systèmes alimentaires, y compris les politiques visant à promouvoir la production de cultures à forte teneur en nutriments ; les méthodes de transformation dans lesquelles les nutriments sont conservés ; les politiques visant à faire en sorte que les aliments nutritifs soient financièrement abordables, accessibles et sains ; les restrictions ou les interdictions portant sur les composants nuisibles dans la production alimentaire ; les données utiles pouvant guider l'élaboration de politiques efficaces qui garantissent l'accès universel à une alimentation saine. Les interventions du côté de la demande donnent aux consommateurs les moyens de faire des choix alimentaires sains, en s'inspirant de directives nationales sur la manière de se nourrir sainement ; l'utilisation

[26] OMS, Directive : *Apport en sucres chez l'adulte et l'enfant : Résumé d'orientation*, 2015.

[27] OMS, « Alimentation saine », Principaux faits, 23 octobre 2018, accessible à l'adresse https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/healthy-diet.

[28] Carlos Monteiro et al. « Ultra-processed products are becoming dominant in the global food system », *Obesity Reviews*, vol. 14, Suppl. 2 (2013), p. 21 à 28.

par les gouvernements de critères mesurables, comme le score de diversité alimentaire minimale, pour surveiller la qualité de l'alimentation ; l'intégration de la nutrition aux programmes scolaires. Les programmes de subvention salariale et de protection sociale, y compris les bons d'aliments frais, peuvent aider les personnes et les ménages à faible revenu à obtenir des aliments riches en micronutriments. Les interventions visant à améliorer le comportement d'achat des consommateurs fonctionnent le mieux lorsque diverses approches sont utilisées ensemble[29].

23. Les politiques et les mesures visant à améliorer les environnements alimentaires comportent des règlementations pour l'amélioration de l'étiquetage des produits alimentaires emballés quant à la teneur en nutriments afin d'aider les consommateurs à faire des choix plus éclairés ; des règles pour décourager la commercialisation et la consommation d'aliments fortement énergétiques qui présentent une forte teneur en graisse, en sucre et/ou en sel dans les établissements scolaires ; des campagnes destinées à promouvoir une alimentation saine. Les mesures qui consistent à encourager et à soutenir les marchés alimentaires alternatifs, notamment ceux qui proposent des aliments biologiques, des aliments à zéro-kilomètre ou des ventes directes aux consommateurs urbains et périurbains, ne touchent qu'un petit pourcentage de consommateurs, mais ces derniers en ont beaucoup profité pour savoir où, comment et par qui les aliments ont été produit et pour accroître leur demande de denrées alimentaires de qualité.

24. Les systèmes alimentaires étant devenus de plus en plus mondialisés et de plus en plus concentrés, pour les transformer de manière à promouvoir une alimentation saine, il faut prendre des mesures intersectorielles et interdisciplinaires à tous les niveaux. Une meilleure gestion des systèmes alimentaires, favorisée par un appui politique ciblé, est nécessaire pour former une vision commune, appuyer des politiques fondées sur des faits et promouvoir une coordination et une collaboration efficaces dans le cadre d'une action multisectorielle intégrée. La Commission du *Codex Alimentarius*, en particulier le *Comité du Codex* sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime, examine des problèmes nutritifs spécifiques, formule des dispositions générales concernant les aspects nutritionnels de toutes les denrées alimentaires et élabore des normes pour les aliments diététiques. Les lignes directrices du *Codex* sur l'étiquetage nutritionnel sont régulièrement mises à jour pour offrir aux consommateurs un profil satisfaisant des nutriments contenus dans des denrées alimentaires spécifiques[30].

25. Cette approche des systèmes alimentaires requiert une compréhension et une action adaptées aux coutumes, aux goûts et aux exigences locaux. Les systèmes alimentaires autochtones, par exemple, présentent des synergies avec l'environnement naturel et la biodiversité, sont étroitement adaptés à la culture et aux exigences locales et se caractérisent par un niveau élevé de diversification et une faible empreinte carbone. Ces systèmes sont menacés par la destruction des habitats et le déplacement des peuples autochtones de leurs terres, la perte des langues et des cultures dans les communautés autochtones, la perte des origines traditionnelles et le changement rapide des habitudes alimentaires chez les jeunes[31].

---

[29] Global Panel on Agriculture and Food Systems for Nutrition, « Policy actions to support enhanced consumer behaviour for high-quality diets », Policy brief No 8, juin 2017.

[30] FAO, « Nutrition et étiquetage », accessible à l'adresse http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/themes/nutrition-labelling/fr/.

[31] FAO, *L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture : Tendances et défis*, 2017.

26. Les systèmes alimentaires sont également un sujet de préoccupation dans les situations de conflit, où la performance peut être entravée par le manque de gouvernance, la perturbation des services sociaux et économiques et le changement des choix alimentaires et de la dynamique alimentaire au sein des ménages, compte tenu de la disponibilité et de l'accessibilité des produits[32]. Pour lutter contre la malnutrition dans ces contextes, il faut adopter une approche globale, prévenir la dégradation de la nutrition en période de crise et conserver les gains liés à la nutrition à plus long terme[33]. Une action commune entre les gouvernements, les organismes des Nations Unies, les donateurs et les partenaires de la société civile et du secteur privé est nécessaire pour appuyer les efforts nationaux visant à combler les lacunes dans le triptyque action humanitaire, développement et paix.

Développer des systèmes alimentaires plus inclusifs

27. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est axé sur l'être humain et la perspective « Faim zéro » de la cible 2.3 des objectifs de développement durable met l'accent sur l'importance des petits producteurs et des personnes employées dans une activité liée à l'agriculture. Les 475 millions de petites exploitations agricoles familiales travaillant dans la culture et l'élevage, l'aquaculture, l'exploitation forestière et le pastoralisme sont responsables d'une part importante de l'approvisionnement alimentaire mondial, représentant jusqu'à 80 % en Afrique subsaharienne et en Asie[34]. Les petites exploitations agricoles familiales sont elles aussi responsables d'une grande part de l'approvisionnement alimentaire des 370 millions d'autochtones dans le monde[35]. Plus des trois quarts de la population économiquement active extrêmement pauvre dans les zones rurales travaille principalement dans l'agriculture.

28. La croissance rapide de la population, l'urbanisation accélérée, la hausse des revenus et l'élargissement des classes moyennes ont contribué à une vaste réorientation de la demande vers les produits alimentaires hautement transformés et à des modifications dans la structure et la gestion des chaînes de valeur agroalimentaires qui sont apparues à la suite de la disparition des systèmes de commercialisation parrainés par les gouvernements et de la libéralisation de l'investissement étranger direct dans les systèmes alimentaires[36]. L'augmentation de la concentration des populations dans les centres urbains et périurbains, qui généralement consomment jusqu'à 70 % de l'approvisionnement alimentaire, même dans les pays à forte population rurale, a entraîné la création de vastes « zones de captage » des marchés alimentaires dans les environs pour répondre à l'explosion de la demande alimentaire urbaine. Cela a créé des possibilités d'investissement privé dans une multitude de services, allant des intrants à la manutention, au tri, à la transformation, à la distribution, à la commercialisation et à la vente de détail des aliments.

29. Ces tendances peuvent être observées dans toutes les régions peu développées, où les marchés ruraux de produits alimentaires se sont élargis avec l'accroissement des

---

[32] FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS, L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017 : Renforcer la résilience pour favoriser la paix et la sécurité alimentaire, 2017.

[33] FAO, *Nutrition, Food Systems and Conflict: Development initiatives*, à paraître ; Initiatives de développement, *Rapport sur la nutrition mondiale 2018 : sensibiliser pour stimuler l'action en matière de nutrition*, 2018.

[34] FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : Mettre les systèmes alimentaires au service d'une transformation rurale inclusive*.

[35] *State of the World's Indigenous Peoples* (publication des Nations Unies, numéro de vente : 09.VI.13).

[36] FIDA, *Rapport sur le développement rural 2016* ; FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : Mettre les systèmes alimentaires au service d'une transformation rurale inclusive*.

populations rurales qui sont passées de 1,6 milliard en 1960 à 3,1 milliards en 2015[37]. La forte augmentation de la demande intérieure d'aliments frais et transformés peut créer des possibilités remarquables pour les exploitations agricoles familiales et les petites entreprises de transformation des aliments grâce aux nouveaux marchés et aux revenus non agricoles issus de l'emploi local. Toutefois, en l'absence d'une contribution efficace du secteur public, l'intégration de plus en plus verticale des chaînes d'approvisionnement rurales aux marchés alimentaires urbains peut aboutir à l'exclusion des petits producteurs qui ont des difficultés à satisfaire à des normes de plus en plus strictes pour accéder aux marchés urbains. En outre, la hausse de la pression exercée sur les ressources naturelles et les effets des changements climatiques rendent la production alimentaire encore moins prévisible, en imposant aux petits producteurs des pays en développement la plus grande part de la charge de risque[38].

30. Les possibilités et les contraintes liées aux systèmes alimentaires inclusifs diffèrent suivant les régions et les pays. En Afrique, où plus de 60 % de la population a moins de 25 ans, peu de possibilités d'emploi sont mises en place pour contribuer à la réduction de la pauvreté[39] et les politiques relatives aux systèmes alimentaires doivent tenir compte de la diversification des agro-entreprises et des emplois ruraux. Dans les petits États insulaires en développement, où les taux d'obésité sont parmi les plus élevés au monde, les stratégies de remplacement des importations alimentaires doivent être axées sur le renforcement des chaînes de valeur de la production d'aliments locaux fournis par les exploitations familiales et les petits producteurs de sorte que les aliments frais locaux soient plus faciles à obtenir que les aliments moins chers, hautement transformés[40].

31. Les petits producteurs pauvres se heurtent à des contraintes structurelles qui limitent la productivité. On peut citer comme exemples l'insécurité (ou la non-reconnaissance) des droits aux ressources naturelles, comme les terres, l'eau, les produits de la pêche et les pâturages ; l'accès limité aux intrants en raison de la concentration dans les marchés d'approvisionnement ; le manque d'accès à des technologies au barème neutre qui facilitent le travail et à d'autres biens productifs tels que l'éducation, l'assistance technique, le crédit, l'assurance et la protection sociale. Une combinaison de politiques et de programmes publics et d'investissements coordonnés, notamment dans les infrastructures et les services de vulgarisation, par le biais d'alliances entre secteur public et secteur privé et de mesures visant à promouvoir une action collective plus efficace entre les petits producteurs eux-mêmes, est nécessaire pour assurer la viabilité du développement durable des systèmes alimentaires. Au niveau macroéconomique, les politiques qui contribuent à permettre l'accès aux marchés et à réduire la volatilité excessive des prix devraient également faire en sorte que les entreprises de production et de transformation puissent soutenir la concurrence sur les marchés rentables, tout en préservant l'accès des consommateurs à des aliments sains, à un coût abordable.

---

[37] *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision-Highlights* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.14.XIII.8).

[38] Carmel Williams et Paul Hunt, « Health rights are the bridge between law and health », The Lancet, vol. 393, nº 10183 (4 mai 2019), p. 1782 à 1784.

[39] Organisation internationale du Travail (OIT), « Youth employment in Africa », 2019, accessible à l'adresse www.ilo.org/africa/areas-of-work/youth-employment/lang--en/index.htm.

[40] FAO, « Programme d'Action mondial sur la sécurité alimentaire et la Nutrition dans les petits États insulaires en développement : Appui à la mise en œuvre des orientations de Samoa », 2017.

32. L'Organisation des Nations Unies peut aider les pays à promouvoir l'inclusion économique des petits producteurs et des personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Les politiques d'inclusion ne devraient pas se limiter aux seules activités de production, mais devraient améliorer la compétitivité de ceux qui se livrent à la production primaire et accroître les possibilités d'ajouter et de réaliser de la valeur en aval de la manutention, de la transformation, de la commercialisation et de la vente de détail de préparations alimentaires diversifiées et de meilleure qualité. Pour cela, il faut que des alliances multipartites et intersectorielles d'acteurs s'emploient à accroître les revenus et la résilience des petits producteurs, à créer de nouveaux emplois et des revenus supplémentaires au niveau des systèmes alimentaires et des autres services, à améliorer la disponibilité et l'accessibilité d'aliments de qualité pour les pauvres des zones rurales et à générer de nouvelles recettes fiscales en formalisant davantage les chaînes de valeur[41]. Les plans de revitalisation rurale axés sur l'amélioration et la modernisation des systèmes alimentaires devraient également s'attaquer aux inégalités entre les sexes, renforcer les sources d'autonomisation sociale et soutenir les programmes d'investissement public dans l'inclusion économique des plus pauvres qui sont en cours d'exécution.

Améliorer le fonctionnement des systèmes alimentaires en réduisant les pertes et le gaspillage d'aliments et en assurant la sécurité sanitaire des denrées alimentaires

Pertes et gaspillage des denrées alimentaires

33. Les estimations relatives aux pertes et au gaspillage de denrées alimentaires varient considérablement, en partie à cause des différences de définition, de mesure et d'estimation, mais elles permettent de manière générale de conclure qu'un tiers au moins des aliments est perdu ou gaspillé au cours des processus de production, de transformation, de commerce et de consommation. Ces pertes peuvent être mesurées en termes de manque de disponibilité des aliments, de perte de revenu pour les producteurs, d'incidences inutiles sur l'environnement et les ressources naturelles et de détérioration de la qualité nutritionnelle des aliments, surtout des fruits et des légumes.

34. Au titre de la cible 12.3 des objectifs de développement durable, il faudrait, d'ici à 2030, « réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant, au niveau de la distribution comme de la consommation, et diminuer les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte ». Pour réaliser des réductions sensibles en pertes et en gaspillage alimentaires, trois types de mesures sont nécessaires.

35. Premièrement, il faut adopter une terminologie plus adaptée et plus cohérente et pouvoir mesurer de manière plus précise les pertes et le gaspillage de denrées alimentaires afin d'améliorer les méthodes actuelles et de déterminer où et pourquoi les pertes alimentaires surviennent[42]. Les pertes et le gaspillage de denrées alimentaires sont associés à un ensemble de facteurs, y compris les mauvaises pratiques agricoles et l'insuffisance des compétences en matière de gestion, les techniques de récolte et de tri inadéquates ou pas tout à fait optimales, le manque d'installations d'entreposage et d'infrastructures de transport appropriées, l'inefficacité des méthodes de transformation et le gaspillage qu'elles entraînent, la faiblesse de la coordination au stade de la commercialisation, l'étiquetage inapproprié des produits et les goûts des consommateurs. De plus, ce type de gaspillage a lieu tout au long de la chaîne de valeur.

[41] FAO, *Développer des chaînes de valeur alimentaires durables – Principes directeurs*, 2014.

[42] Luciana Delgado, Monica Schuster et Maximo Torero, « The reality of food losses: A new measurement methodology », International Food Policy Research Institute Discussion Paper No 1686 (2017).

36. Deuxièmement, en adoptant des techniques de mesure améliorées et d'un bon rapport coût-efficacité [43] pour déterminer où et pourquoi les pertes alimentaires surviennent, les producteurs, les décideurs et les autres parties prenantes peuvent mieux évaluer les interventions. Les pertes et le gaspillage de denrées alimentaires ont tendance à être plus fréquents aux deux extrémités du spectre, à savoir la production et la consommation, les pertes issues de la production étant plus importantes dans les pays en développement et celles qui proviennent de la consommation étant plus caractéristiques des pays développés. Il sera important de renforcer les liens entre zones urbaines et zones rurales afin de réduire les pertes de produits alimentaires et de promouvoir la sécurité sanitaire des aliments et l'étiquetage des denrées, y compris en milieu rural.

37. Troisièmement, il faudra augmenter considérablement les investissements pour réaliser les réductions souhaitées en matière de pertes et de gaspillage alimentaires. Les faits donnent à penser que les pertes survenant avant et après récolte sont causées notamment par les ravageurs, les maladies et le manque de précipitations ; l'absence de techniques et de technologies de récolte appropriées ; les dommages causés durant le tri en raison du manque de compétence et d'expérience des travailleurs. Les bonnes interventions pourraient comprendre l'investissement aboutissant à l'amélioration des pratiques agricoles, l'éducation, l'établissement de bases de résilience plus solides et l'amélioration des infrastructures de transport local.

Sécurité sanitaire des aliments

38. Les maladies d'origine alimentaire touchent environ 600 millions de personnes et entraînent 420 000 décès prématurés par an[44]. Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire seulement, les problèmes de sécurité sanitaire des aliments donnent lieu à des pertes de productivité de 95 milliards de dollars par an. Le non-respect des prescriptions réglementaires relatives à la sécurité sanitaire des aliments contribue sensiblement aux pertes alimentaires. L'incinération de céréales contaminées par l'aflatoxine est un exemple notable qu'on rencontre fréquemment dans les pays en développement.

39. L'Organisation des Nations Unies appuie des actions menées sur plusieurs fronts pour accroître la participation de tous les pays aux activités normatives de la *Commission du Codex Alimentarius* et à la promotion de l'application des normes du *Codex* ; à l'augmentation des investissements dans les systèmes nationaux de contrôle alimentaire ; à la mise à profit de l'investissement du secteur privé dans la création de chaînes d'approvisionnement tenant compte de la sécurité sanitaire des aliments ; au renforcement de la collaboration intersectorielle et à l'application du principe « Un monde, une santé » ; à la lutte contre la résistance aux antimicrobiens et à la maîtrise de cette résistance ; à la garantie du respect des normes adéquates de gestion de la sécurité sanitaire des aliments tout au long des chaînes alimentaires, y compris celles qui desservent les marchés informels ; à la prise en compte en particulier des petites exploitations agricoles familiales et des petites et moyennes entreprises et des populations vulnérables.

40. Le commerce contribue à la disponibilité des produits alimentaires et à la diversification des régimes alimentaires dans le monde entier, mais il augmente également la probabilité que les denrées alimentaires produites dans un endroit aient une incidence sur l'alimentation et la santé de personnes vivant ailleurs. En conséquence, les mesures mondiales relatives à la sécurité sanitaire des aliments et à la nutrition applicables à travers les frontières, dans les diverses institutions et

[43] Ibid.

[44] OMS, « Sécurité sanitaire des aliments », Principaux faits, 4 juin 2019, accessible à l'adresse : https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/food-safety.

disciplines, y compris l'établissement de normes internationales fondées sur des données factuelles en matière de sécurité sanitaire des aliments et de nutrition, sont devenues plus importantes que jamais. Il est de la plus haute importance de veiller à ce que les produits alimentaires distribués mondialement soient sains et conformes aux normes alimentaires établies par la *Commission du Codex Alimentarius* et adoptées au niveau international. Si la sécurité sanitaire des aliments est assurée, la communauté internationale sera plus apte à réaliser l'objectif Faim zéro pour une population mondiale qui devrait atteindre 8,5 milliards d'habitants d'ici à 2030.

41. Les mycotoxines ont essentiellement pour effet de rendre les aliments dangereux et inaccessibles aux consommateurs ; les aliments subissant cet effet sont donc perdus. Pour réduire ces pertes, un certain nombre de projets de coopération technique dans la région africaine ont permis de doter quelques États Membres des moyens de tester et de suivre régulièrement les aliments quant à leur teneur en mycotoxines afin d'éliminer les aliments contaminés et de sensibiliser les parties prenantes aux mesures d'atténuation, y compris la bonne manière de traiter les aliments qui risquent d'être contaminés par ces toxines. Les programmes prévoyant un suivi et des tests systématiques peuvent ainsi aider à améliorer la sécurité sanitaire des aliments dans la région.

Lutter contre les effets des changements climatiques grâce à l'adaptation et au renforcement de la résilience

42. L'agriculture et les systèmes alimentaires sont particulièrement vulnérables face aux effets des changements climatiques, mais constituent également d'importants contributeurs aux émissions de gaz à effet de serre et jouent un rôle fondamental dans la lutte contre ces effets. La réduction de l'empreinte carbone des systèmes agricoles et alimentaires peut aider les pays à mener à bien le Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que l'Accord de Paris.

43. De nombreux aspects du système agricole et alimentaire, allant de la production d'aliments, de l'approvisionnement et de la distribution au comportement des consommateurs, peuvent augmenter l'empreinte carbone dans le monde. L'agriculture, la foresterie et les autres utilisations des terres produisent environ 21 % des émissions totales de gaz à effet de serre. Y compris les émissions résultant de l'utilisation de l'énergie dans la transformation, le commerce et la consommation d'aliments, le montant net des émissions de gaz à effet de serre provenant du secteur de l'alimentation et de l'agriculture représente 26 % du total des émissions. Conformément aux engagements pris par les pays de réaliser tous les objectifs de développement durable, en particulier l'objectif 2.4, les systèmes agricoles devront subir une vaste transformation et devenir plus résilients et plus aptes à s'adapter aux effets des changements climatiques, tout en augmentant la production et en réduisant les émissions.

44. Les structures du commerce agricole ont évolué et devraient continuer de changer au cours des prochaines années, compte tenu de l'inégalité des effets des changements climatiques sur les systèmes alimentaires dans le monde. Les changements climatiques ont une incidence sur l'avantage comparatif et la compétitivité de l'agriculture dans les régions et dans les pays, et le commerce international pourrait jouer un rôle particulièrement important dans les efforts d'adaptation, notamment en aidant à transférer les aliments des régions qui en ont en surplus à celles qui en manquent afin de remédier aux déficits de production découlant de phénomènes climatiques extrêmes. À long terme, le commerce international pourrait contribuer à adapter l'agriculture et les systèmes alimentaires de manière efficace dans tous les pays. Les mesures visant à promouvoir l'adaptation aux effets des changements climatiques et à l'atténuation de ces effets dans l'agriculture feront partie de politiques agricoles et de sécurité alimentaire plus globales, soumises aux règles et disciplines de l'Accord sur l'agriculture.

45. Le rapport publié par la FAO sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture en 2016[45] a mis l'accent sur les effets des changements climatiques sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Selon ce rapport, les effets des changements climatiques sur les rendements agricoles et les moyens de subsistance varient, mais ils pourraient être catastrophiques dans certaines régions, en particulier pour les 475 millions de familles de petits agriculteurs dans le monde. Il faut, de toute urgence, se pencher sur l'amélioration des infrastructures, des services de vulgarisation, de l'information climatique et de l'accès aux marchés, au crédit et à l'assurance sociale pour permettre à ces familles de s'adapter et de diversifier leurs moyens de subsistance. À cette fin, il faudra harmoniser et intégrer les politiques relatives au climat, à l'agriculture, à l'alimentation et à la nutrition afin de gérer les compromis et de déterminer les moyens de mesurer les bons résultats obtenus. Dans ce contexte, il conviendrait également de tirer parti des mécanismes de financement de l'agriculture et du climat.

46. Le logiciel AquaCrop est un exemple de programme qui permet de renforcer la capacité d'évaluer la manière dont les variations de la disponibilité de l'eau dues aux effets des changements climatiques agissent sur la production agricole. AquaCrop est un modèle de simulation de croissance des cultures développé par la FAO pour examiner la question de la sécurité alimentaire et évaluer l'effet de l'environnement et de la gestion sur la production agricole. AquaCrop simule la réponse du rendement à l'eau des cultures herbacées et est particulièrement bien adapté aux conditions dans lesquelles l'eau est un facteur limité dans la production agricole. Le programme a été utilisé dans la région arabe, promu par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, pour gérer les rares ressources en eau.

47. Afin de lutter contre les répercussions des changements climatiques grâce à l'adaptation et à l'orientation de la résilience des systèmes agricoles et alimentaires, on pourrait notamment :

a) Passer à des régimes alimentaires qui font appel à des ressources ayant un plus faible impact écologique ;

b) Relier la résilience des écosystèmes et de la biodiversité d'une manière qui intègre les politiques, les programmes et les investissements urbains et ruraux ;

c) Réduire les pertes et le gaspillage des denrées alimentaires, qui sont à l'origine de 8 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Les interventions devraient cibler les produits de base et les éléments qui, dans la chaîne d'approvisionnement, sont associés à des niveaux plus élevés de ces émissions et où il est possible de réduire les pertes de manière considérable[46] ;

d) Réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles et adopter des sources d'énergie renouvelables en ce qui concerne les systèmes de production alimentaire ;

e) Diversifier les cultures et les animaux, y compris les espèces, les habitats et la génétique, qui peuvent présenter des avantages notables pour l'amélioration de la santé des sols et des plantes, pour la préservation de la biodiversité et pour la réduction de l'exposition aux effets des changements climatiques, ainsi qu'aux ravageurs et aux maladies ;

f) Investir davantage dans les technologies novatrices et leur adoption ;

[45] FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : Changement climatique, agriculture et sécurité alimentaire*, 2016.

[46] FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2019*, à paraître.

g) Recourir à des pratiques agricoles qui s'adaptent au climat, favorisent la productivité, aident à l'adaptation aux effets des changements climatiques et accroissent le stockage du carbone.

V. Partenariats pour mobiliser les moyens de mise en œuvre et transformer les systèmes alimentaires

Données et informations sur les progrès accomplis dans la réalisation des cibles relatives à la mise en œuvre

48. Bien que la communauté internationale et les organismes régionaux aient réaffirmé leur engagement à accroître les investissements publics dans l'agriculture et reconnu le rôle de cette activité dans l'accélération de la croissance économique, en particulier dans les pays en développement, les dépenses publiques consacrées au secteur agricole, mesurées en termes de contribution à l'économie totale, sont en baisse. Au niveau mondial, les dépenses publiques consacrées à l'agriculture, mesurées en termes de la contribution de ce secteur au produit intérieur brut (PIB) sont tombées de 0,42 en 2001 à 0,26 en 2017[47]. Depuis 2001, les gouvernements centraux ont attribué moins de 2 % de leurs dépenses à l'agriculture. En revanche, la contribution de ce secteur au PIB mondial a augmenté, passant de 4,13 % à 6,15 % au cours de la même période.

49. Le déclin de l'investissement public et ses incidences sur le secteur agricole sont encore exacerbés par des baisses de l'aide publique au développement (APD). La promesse d'accroître le financement du développement faite en 2015 par les pays donateurs ne répond pas aux attentes. L'aide publique stagne, le montant total de l'APD ayant été de 153 milliards de dollars en 2018, dont moins de la moitié a été attribuée aux pays les moins avancés, dans lesquels elle serait la plus nécessaire[48]. Selon les statistiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'investissement étranger direct dans les pays en développement a également diminué d'environ un tiers au cours de 2016 et de 2017. L'aide à l'agriculture dans les pays en développement a chuté, passant d'environ 25 % du total de l'aide sectorielle apportée par les donateurs à 5 % seulement en 2017, soit une baisse de 12,6 milliards de dollars. En revanche, en 2017, le secteur agricole a bénéficié de la plus grande augmentation absolue des promesses d'aide au commerce dont le montant est passé à 1,7 milliard de dollars[49].

50. Les spécialistes du développement reconnaissent de plus en plus que pour réaliser les objectifs de développement durable et répondre aux attentes du programme d'investissement consistant à passer des milliards aux milliers de milliards, il faut adopter des démarches innovantes afin de mobiliser le secteur privé et d'autres sources d'investissement. Pour combler le déficit de financement de manière à atteindre les objectifs de développement durable, les institutions de financement du développement et les donateurs ont commencé à utiliser les fonds d'aide publique au développement afin de créer des instruments de réduction des risques et des systèmes de financement mixtes et de mobiliser l'investissement privé. Cette tendance est également observée dans le secteur agricole, généralement

---

[47] FAO, « Government expenditure on agriculture », février 2019, accessible à l'adresse http://www.fao.org/economic/ess/investment/expenditure/en/.

[48] OCDE, « Repli de l'aide au développement en 2018, en particulier vers les pays qui en ont le plus besoin », 10 avril 2019.

[49] Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Perspectives mondiales du financement du développement durable 2019 : Faire face au défi* (Paris, publication de l'OCDE, 2019).

considéré comme trop risqué par les prêteurs et les investisseurs privés, en particulier au niveau de la production primaire.

51. Pour encourager l'investissement privé, les organismes des Nations Unies s'emploient de plus en plus à faciliter le dialogue public-privé afin de créer un environnement propice doté de politiques plus prévisibles et plus favorables à l'investissement. Les institutions spécialisées, y compris la FAO dans le secteur agricole, se penchent elles aussi sur certaines des causes profondes des risques généralement associés à l'investissement, notamment l'incohérence et l'imprévisibilité des politiques agricoles et/ou sous-sectorielles et les obstacles législatifs, réglementaires et institutionnels. Ces efforts initiaux comportent des mesures visant à promouvoir une croissance économique sans exclusive afin de faire bénéficier des recettes aussi bien les investisseurs que les producteurs, à réduire les risques encourus par les investisseurs et à faire bénéficier les petits producteurs de denrées alimentaires d'une croissance économique favorable aux pauvres et inclusive.

52. En termes de coût, la production alimentaire à petite échelle et l'agriculture familiale peuvent être compétitives face aux grandes exploitations agricoles commerciales. En outre, les petites entreprises de production alimentaire et les systèmes alimentaires locaux fournissent la plupart des aliments consommés par les pauvres des zones urbaines et rurales. Toutefois, ces entreprises et ces systèmes sont souvent défavorisés par des facteurs sans rapport avec leur taille, notamment l'environnement institutionnel et le manque de capacité et des moyens d'accéder aux services, à la technologie et à l'innovation dont ils ont besoins pour augmenter la productivité et les revenus. L'investissement public peut jouer un rôle crucial dans la réalisation de travaux de recherche-développement adaptés aux besoins des petits producteurs et dans la création des conditions qui permettent de consacrer des investissements ou d'apporter des avantages aux petits producteurs et aux exploitants agricoles familiaux, y compris l'accès à l'innovation et à la technologie. Dans de nombreux pays, le recul de l'investissement public a reflété le déclin des services de vulgarisation fournis par le secteur public, qui a été peu ou pas compensé par d'autres formes d'accès à ces services pour les petits producteurs.

53. La valeur du commerce mondial des produits agricoles a presque triplé entre 2000 et 2016, atteignant un montant total de 1,4 billion de dollars. Même en termes réels (prix constants de 2000), le commerce agricole a pratiquement doublé. Avec l'élargissement des relations commerciales, la participation des pays émergents au commerce international des produits agricoles a pris de l'importance. Les pays à revenu faible ou intermédiaire ont élargi leur part des transactions sur les marchés agricoles mondiaux, ce qui dénote une croissance rapide du commerce Sud-Sud. Les pays les moins avancés, en revanche, ont connu une dégradation rapide de leur balance commerciale agricole ; leur déficit commercial a quintuplé, passant de 4,3 milliards de dollars en 2000 à près de 23 milliards de dollars en 2016. Le volume des échanges a augmenté, tandis que les prix des produits agricoles ont baissé. Suivant l'indice des prix des produits alimentaires de la FAO, les prix de référence internationaux ont diminué de 27 % de 2009 à 2018. Avec la hausse des volumes d'échanges et la baisse des prix, la volatilité des prix a également diminué, en particulier par rapport aux grandes fluctuations observées de 2008 à 2012[50].

54. Les prix élevés des denrées alimentaires peuvent constituer une menace pour les marchés agricoles et pour la sécurité alimentaire, surtout parmi les populations les plus vulnérables, en particulier les pauvres des zones rurales et urbaines. Malgré la forte baisse générale des prix mondiaux des denrées alimentaires observée au cours

[50] FAO, Indice FAO des prix des produits alimentaires, accessible à l'adresse http://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/fr/.

de la dernière décennie, un pays sur quatre en Afrique et en Asie occidentale et un pays sur cinq en Asie centrale et méridionale ont connu une hausse des prix des aliments en 2016 et 2017. Les pays en développement sans littoral étaient particulièrement exposés à la hausse des prix des aliments, un tiers environ de ces pays ayant été touché au cours de la même période[51].

55. L'innovation et les nouvelles technologies dans les systèmes alimentaires, l'agriculture, la foresterie et la pêche deviennent de plus en plus importantes pour la réalisation des objectifs de développement durable. Au cours de la dernière décennie, les innovations et les technologies qui ont vu le jour ont modifié la manière dont les gens produisent, vendent et consomment les aliments et les autres produits agricoles, forestiers et halieutiques. Ces technologies émergentes aident à créer des systèmes alimentaires plus efficaces, plus productifs, plus transparents et plus viables, en s'avérant réellement prometteuses pour la lutte contre de nombreux obstacles qui compromettent la sécurité alimentaire mondiale. Elles font désormais partie intégrante de l'innovation et sont souvent résumées par l'expression « Agriculture 4.0 », selon laquelle les technologies sont utilisées pour observer, mesurer, enregistrer et analyser les données recueillies dans les systèmes alimentaires et y répondre, afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles, de réduire les apports au minimum et d'augmenter au maximum la circulation d'informations.

56. L'agriculture de précision, par exemple, utilise la technologie de la télédétection, les informations satellitaires, la grande puissance des ordinateurs, les robots et les drones pour optimiser la production agricole tout en préservant les ressources. Les exploitations agricoles intelligentes, appuyées par la technologie, produisent des fruits et des légumes à très haut rendement, indépendamment des conditions de croissance naturelle, dans les villes ou dans leur environ ou en présence de phénomènes météorologiques extrêmes. L'édition génomique désigne un ensemble de techniques permettant d'ajouter, de retirer ou de modifier le matériel génétique afin de faire croître des cultures qui résistent aux facteurs abiotiques (sécheresse, inondation, sel, carence nutritionnelle, notamment) et aux stress biotiques (ravageurs et maladies notamment), dont les périodes de maturation et les caractéristiques préférées diffèrent en ce qui concerne la récolte, la préservation de la fraîcheur et la réduction des pertes.

57. Les technologies numériques permettent de créer des chaînes de valeur agricoles plus intelligentes en recueillant des données sur les conditions et les caractéristiques de la production, de la transformation, de la circulation et de l'entreposage des produits agricoles ; en analysant les données afin de prendre des décisions réfléchies fondées sur des données précises ; en échangeant des données de manière sûre dans les chaînes de valeur agricoles. Ces technologies peuvent aider à améliorer la prise de responsabilité, l'efficacité, la transparence et la traçabilité dans les chaînes de valeur agricoles, renforcer la sécurité sanitaire des aliments, faciliter l'accès au financement commercial et à d'autres types de services financiers agricoles, améliorer la transparence des marchés, assurer une plus grande certitude juridique dans les régimes fonciers et faire mieux appliquer le principe de responsabilité quant au respect des accords internationaux relatifs à l'agriculture.

58. Toutefois, les technologies coûteuses ne sont pas accessibles aux petits producteurs et aux pays les moins avancés. Il faudrait prendre des mesures pour faire en sorte que les pays en développement et les exploitations familiales puissent accéder au savoir-faire, à la technologie et à l'innovation dont ils ont besoin, tout en développant des technologies et des innovations favorables aux pauvres et en les rendant accessibles grâce au transfert et à d'autres moyens.

[51] Ibid.

59. Les organismes du système des Nations Unies travaillent en partenariat avec des chercheurs et des investisseurs pour rendre les nouvelles technologies disponibles et financièrement accessibles. L'utilisation des technologies numériques, par exemple, améliore l'accès des familles d'agriculteurs aux informations, aux marchés et aux services. L'une des autres innovations, à savoir l'utilisation des technologies climatiques dans les systèmes agroalimentaires, aide les pays à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à s'adapter aux effets des changements climatiques. Le défi pour l'avenir est d'élargir la portée de ces moyens locaux et nationaux novateurs dans le domaine agricole afin d'obtenir de meilleurs résultats, en particulier en matière de réduction de la pauvreté et de la faim.

Les initiatives mondiales de partenariat et leurs complémentarités

60. Dans le cadre du suivi de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition, l'Assemblée générale a proclamé la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025) en avril 2016, offrant aux parties prenantes une occasion unique et limitée dans le temps pour accroître les efforts conjoints et réaliser un avenir plus sain et plus durable. Les engagements concrets pris par les pays en matière de nutrition, dont plusieurs ont été déjà soumis, sont essentiels à la réalisation des objectifs de la Décennie consistant à mobiliser l'élaboration de politiques publiques, les investissements et l'action sur le terrain. La Décennie soutient la collaboration des pays en matière de nutrition dans le cadre de réseaux d'action.

61. Le réseau des Nations Unies pour l'initiative Renforcer la nutrition offre un cadre permettant d'améliorer la cohérence, la coordination et la convergence en matière de nutrition au niveau des pays, en contribution à l'initiative Renforcer la nutrition. Le réseau tire parti des atouts collectifs des organismes des Nations Unies pour encourager l'innovation, rechercher des gains d'efficacité et accroître la complémentarité entre tous les organismes et avec les gouvernements et les sous-réseaux de renforcement de la nutrition. Ces activités permettent à l'Organisation des Nations Unies de travailler de manière plus efficace pour appliquer des mesures de nutrition à grande échelle et assurer un bon rapport qualité-prix et des résultats améliorés. En outre, le réseau met à profit les ressources, les compétences, l'expérience et les connaissances dont disposent ses institutions, ses programmes et ses fonds en matière de nutrition pour faciliter la convergence dans les six domaines d'action de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition et appuyer ainsi les efforts nationaux pertinents.

62. La Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028), proclamée par l'Assemblée générale dans sa résolution 72/239 du 20 décembre 2017, invite les gouvernements à mettre au point des politiques et des investissements à l'appui de l'agriculture familiale, dans une optique globale, afin de réaliser les objectifs de développement durable et de ne laisser personne de côté. Avec l'appui d'un secrétariat assuré conjointement par la FAO et le FIDA, la Décennie mobilisera des actions en faveur de l'agriculture familiale, en s'attaquant simultanément à diverses cibles des objectifs de développement durable et aux trois dimensions de la durabilité. Avec la participation de toutes les parties prenantes intéressées, la Décennie appelle les acteurs à se mobiliser autour de sept piliers et à permettre aux exploitations agricoles familiales de jouer leur rôle d'agents essentiels du changement.

63. Composé de plus de 150 membres représentant les gouvernements, le secteur privé, les institutions internationales et la société civile, le Programme pour des systèmes alimentaires durables, lancé au titre du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, offre une occasion

de créer une base plus durable pour les systèmes alimentaires[52]. Ce programme soutient des actions menées pour la réalisation de l'objectif de développement durable 12, qui constitue un élément essentiel à l'intégration de la réalisation de la plupart des objectifs, y compris l'objectif 2. L'importance du programme a été reconnue au paragraphe 26 de la déclaration ministérielle adoptée à la réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisée en 2018 (E/HLS/2018/1).

64. En 2017, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale a décidé de lancer un processus politique multipartite devant aboutir à l'élaboration de directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition, qui seraient présentées au Comité pour approbation en octobre 2020. Les directives volontaires devraient permettre de réduire la fragmentation politique entre les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et de la santé, tout en relevant les défis relatifs aux moyens de subsistance et à la durabilité. Les directives sont également destinées à axer les systèmes alimentaires davantage sur la nutrition et à promouvoir la sécurité d'accès à une alimentation saine, diversifiée et de qualité pour tous. Le processus de convergence des politiques repose sur des données scientifiques concrètes fournies par le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans son rapport sur la nutrition et les systèmes alimentaires, qui a été publié en 2017[53].

65. Nutrition pour la croissance est dirigée par un partenariat entre les gouvernements du Brésil, du Japon et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et défendue par des fondations philanthropiques et des organisations de la société civile. Au cours du sommet initial de Nutrition pour la croissance, qui s'est tenu à Londres en 2013, de nombreuses parties prenantes se sont engagées à empêcher 20 millions d'enfants au moins de souffrir d'hypotrophie nutritionnelle et à sauver 1,7 million de vies au moins d'ici à 2020. Les donateurs ont fait des promesses de l'ordre de 4 milliards de dollars pour la réalisation de projets consacrés à la nutrition jusqu'en 2020 et de 19 milliards de dollars pour l'exécution de projets complémentaires tenant compte de la nutrition entre 2013 et 2020. Le sommet qui aura lieu en 2020 au Japon représentera une occasion de mettre le monde sur la voie de la réalisation de la cible de développement durable consistant à mettre fin à la malnutrition sous toutes ses formes d'ici à 2030, et bien plus encore.

66. En 2015, le Groupe des Sept a adopté une approche globale du développement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. C'est ainsi qu'en 2016, le Groupe a entériné la Vision for Action on Food Security and Nutrition, dans laquelle il a exposé les actions collectives dans trois domaines prioritaires : a) autonomisation des femmes ; b) amélioration de la nutrition grâce à une approche axée sur l'être humain qui s'attaque essentiellement aux divers problèmes de sécurité alimentaire rencontrés par les populations dans l'ensemble du spectre rural-urbain ; c) garantie de la durabilité et de la résilience au sein des systèmes agricoles et alimentaires.

67. En 2016, le Groupe des 20 a approuvé son plan d'action relatif au Programme de développement durable à l'horizon 2030, en s'engageant à placer le développement durable parmi ses hautes priorités, à améliorer la cohérence des politiques de développement durable et à mieux faire coïncider le travail du Groupe avec la mise en œuvre du Programme 2030. Depuis 2016, les membres du Groupe ont ensemble approuvé de nombreuses initiatives pour améliorer la productivité des sols grâce à une gestion durable, promouvoir l'utilisation durable de l'eau et des ressources naturelles dans l'agriculture et favoriser l'autonomisation des jeunes, la création par les jeunes d'entreprises agricoles et l'emploi des jeunes.

---

[52] Voir www.oneplanetnetwork.org/sustainable-food-system.

[53] Voir Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, Nutrition et systèmes alimentaires, septembre 2017.

68. Un cadre de suivi de la sécurité alimentaire (et de ses quatre composantes) a été élaboré par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, l'Organisation arabe de développement agricole, le Centre arabe pour l'étude des zones arides et des terres sèches et la FAO. Le cadre porte sur la manière dont les mesures prises en ce qui concerne les 17 objectifs de développement durable et les cibles connexes se répercutent sur la sécurité alimentaire.

69. L'Agence internationale de l'énergie atomique, par l'intermédiaire de son programme de coopération technique, aide les pays à renforcer leurs capacités en utilisant des techniques nucléaires ou isotopiques et des techniques complémentaires pour comprendre et régler des problèmes essentiels allant de l'élaboration de systèmes plus efficaces de gestion des sols et des eaux agricoles à l'évaluation des programmes de nutrition et à la compréhension des vecteurs et de l'épidémiologie des maladies. L'assistance technique fournie aux États Membres met l'accent sur le traitement des priorités de développement, à l'aide d'une approche axée sur la demande.

70. En association avec d'autres parties prenantes, ONU-Habitat a publié un ensemble de principes directeurs sur les liens entre zones urbaines et zones rurales et un cadre d'action afin d'aider à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un système territorial intégré concernant la réalisation de l'objectif de développement durable 2 et de divers autres objectifs fixés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030[54].

VI. Conclusions et recommandations

71. **Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 exige un avenir de l'alimentation qui soit inclusif, équitable, axé sur la nutrition, dynamique, efficace, sûr, respectueux des limites planétaires, stable et résilient – en bref, un système alimentaire qui soit totalement viable à tous les égards. Pour réaliser cet objectif, il est recommandé que les gouvernements et leurs partenaires de développement :**

a) Adoptent et promeuvent une perspective des systèmes alimentaires qui permette de déterminer les possibilités, les compromis, les points d'entrée, les instruments, les mécanismes, les risques et les mesures d'atténuation afin de transformer les systèmes alimentaires de manière à éliminer la pauvreté et la faim, à améliorer la sécurité nutritionnelle et alimentaire, à promouvoir l'agriculture durable et l'utilisation durable des ressources naturelles et des écosystèmes, à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à protéger et restaurer la diversité biologique, tout en reconnaissant les différences entre les possibilités et les compromis qui existent dans les diverses régions et en faisant en sorte que personne ne soit laissé de côté ;

b) Appuient des mesures institutionnelles et politiques cohérentes qui prévoient d'axer les systèmes alimentaires davantage sur la nutrition en s'employant à améliorer :

i) L'approvisionnement alimentaire par le biais de stratégies qui favorisent la diversité et améliorent l'accès à des aliments nutritifs, en particulier aux fruits et aux légumes ;

[54] ONU-Habitat, *Urban – Rural Linkages: Guiding Principles – Framework for Action to Advance Integrated Territorial Development*, 2019.

ii) Les environnements alimentaires pour s'attaquer aux facteurs physiques, économiques, politiques et socioculturels qui dictent les choix des aliments et des boissons ;

iii) La demande alimentaire par le biais de mesures visant à influencer le comportement des consommateurs ;

c) Renforcent ou soutiennent la constitution d'alliances multipartites afin d'aider à la mise en place de systèmes alimentaires inclusifs qui dotent les petits producteurs des moyens de mieux se faire entendre et de collaborer avec les partenaires du marché local, national et, le cas échéant, régional et mondial, pour atteindre de nouveaux marchés, améliorer les capacités et la compétitivité, adopter de nouvelles pratiques et tirer parti des nouvelles technologies de manière à améliorer les revenus, la productivité, la viabilité et la résilience des petits producteurs de denrées alimentaires ;

d) Appuient l'élaboration et l'application de nouvelles méthodes d'analyse pour déterminer et mesurer les causes des pertes et du gaspillage de denrées alimentaires et mettre en place des matrices sur les coûts-avantages pour estimer les coûts et les incidences, ainsi que les compromis en ce qui concerne les différents objectifs et interventions politiques visant à réduire les pertes et le gaspillage alimentaires et à contribuer à mettre un terme à la faim et à la malnutrition sous toutes ses formes ;

e) Assurent aux petites exploitations agricoles familiales un accès sûr aux terres et aux autres ressources productives, ainsi qu'à des services qui accroissent leur résilience ;

f) Encouragent les États Membres à tenir compte des relations entre zones urbaines et zones rurales dans leurs politiques et processus de développement nationaux et infranationaux pour renforcer les liens économiques, sociaux et environnementaux entre les zones urbaines, périurbaines et rurales, y compris les territoires environnants ;

g) Participent et concourent activement au processus d'élaboration de la politique multipartite du Comité de la sécurité alimentaire mondiale pour la mise au point de directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition ;

h) Renforcent les systèmes agricoles et alimentaires pour améliorer les capacités d'adaptation et de résilience face aux changements climatiques, notamment en préservant les services écosystémiques et la diversité biologique, et incorporent les objectifs relatifs à la pauvreté, à la faim, à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans les plans nationaux d'adaptation aux effets des changements climatiques et d'atténuation de ces effets ;

i) Intensifient les activités de recherche et de renforcement des capacités afin de remédier à la diminution de la diversité biologique et de diffuser les pratiques ayant déjà fait leurs preuves ;

j) Tirent parti des partenariats et des initiatives mondiaux, régionaux et nationaux pour optimiser la mobilisation et la coordination des ressources, y compris humaines, matérielles et financières, en mettant l'accent sur le rôle des partenariats multipartites et intersectoriels dans l'action collective et la mobilisation des moyens de mise en œuvre ;

k) Repèrent, essaient, améliorent et développent de nouvelles approches pour accroître l'investissement public, privé et mixte dans l'agriculture et les systèmes alimentaires ;

l) Promeuvent ou encouragent l'utilisation et assurent la disponibilité des innovations et des nouvelles technologies dans les domaines de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la nutrition pour aider à soutenir des systèmes alimentaires plus efficaces, plus productifs et plus viables ;

m) Encadrent et encouragent une large participation à la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025) et à la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028), en prenant les systèmes alimentaires inclusifs, axés sur la nutrition et viables comme thème principal.